

## 030/2005 - Loi Portant ratification de l'ordonnance N°004-TER/PR/2005

Présidence de La République République gabonaise

---

Union-Travail-Justice

LOI N°030/2005  
PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE  
N°004 TER/PR/2005 PORTANT MODIFICATION  
DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI N °005! 200 I  
DU 27 JUIN 2001 PORTANT REGLEMENTATION DU SECTEUR  
DES TELECOMMUNICATIONS EN REPUBLIQUE GABONAISE.

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République , Chef de l'Etat, Promulgue la loi dont la teneur suit:

**Article 1 er** : Est ratifiée l'Ordonnance n0004 TER/PR/2005 portant modification de certaines dispositions de la loi n0005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des Télécommunications en République Gabonaise, en application de la loi n0017/2005 du 30 juin 2005 autorisant le Président de la République à légiférer par ordonnances pendant l'intersession parlementaire.

**Article 2**: L'article 124 nouveau de l'article 2 de l'Ordonnance n0004 TER/PR/2005 portant modification de certaines dispositions de la loi n0005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des Télécommunications en République Gabonaise est modifié et se lit désormais comme suit:

**Article 124 nouveau**: La direction est placée sous l'autorité d'un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre chargé des Télécommunications, parmi les agents du secteur public ou privé justifiant d'une ancienneté de sept (7) ans au moins et d'une expérience professionnelle avérée dans les domaines techniques, juridique, économique ou financier des Télécommunications. »

**Article 3**: La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et exécutée comme loi de l'Etat.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat;  
**Fait à Libreville, le 30 Dec 2005**



EL HADJ OUMAR BONGONDIMBA

The image shows a circular official seal of the President of the Republic of Gabon. The seal features the text 'PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE' at the top and 'REPUBLIC GABONAISE' at the bottom. In the center is a portrait of a man. Below the seal, the name 'EL HADJ OUMAR BONGONDIMBA' is written in capital letters. A large, stylized signature is written across the seal and the name.

Le Premier Ministre,



LEONARD M'BOUSTI NIQUITOUME EMANE

Le Ministre des Postes et Télécommunications



Pr. Daniel ONA OMO

Le ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la privatisation



LE MINISTRE D'ETAT

Paul **TOUNGUI**